



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE



ARRETE DU MAIRE N°238/2025

Objet : numérotation des entrées des bâtiments de l'opération Promogym Ile de France, sise sur les parcelles cadastrales D 1149, D 633, D 1204, D 630 et D 1149 avenue du Général Leclerc

Le Maire de la commune de Roissy en Brie,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU l'arrêté de Permis de construire n° PC 077 390 2100013 en date du 13 Décembre 2021 délivré par la commune à la SCI Ile de France pour la construction de 52 logements et un équipement ,

VU l'arrêté de Permis de construire n° PC 077 390 2100013 M1 en date du 8 Novembre 2022 délivré par la commune à la SCI Ile de France supprimant l'équipement

Considérant qu'il est nécessaire de numérotter les deux entrées des logements sis sur les parcelles D 1149, D 633, D 1204 et D 630 avenue du Général Leclerc.

ARRETE

Article 1 :

L'entrée pour les logements du hall A portera le numéro 32 avenue du Général Leclerc
L'entrée pour les logements du hall B portera le numéro 34 avenue du Général Leclerc

Article 2 :

Le présent arrêté sera inscrit au registre des arrêtés de la Mairie et ampliation sera transmise à :

Madame la Directrice Générale des Services,
Monsieur le Directeur des Services Techniques de Roissy - en - Brie,
Monsieur le responsable de la Police Municipale de Roissy-en-Brie,
Monsieur le Commissaire de Police de Pontault Combault,
Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Melun,
Monsieur le responsable du service du cadastre de Melun,
Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique,
Monsieur le Capitaine des Pompiers de la caserne de Pontault Combault
Monsieur le receveur des postes de Roissy-en-Brie,
Monsieur le responsable de la société Orange,
Monsieur le responsable de l'EDF-GDF de Croissy Beaubourg.
Monsieur le Directeur de l'INSEE de Reims,
Monsieur le Président du SIETOM,

Monsieur le responsable de VEOLIA de St Thibault des Vignes
Société Promogym SCI ILE DE FRANCE

Qui sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour extrait conforme au registre des arrêtés.

Fait à Roissy en Brie, le 24 Septembre 2025

François BOUCHART



